

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

**SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE DE TEBOULBA
« SOPAT »**

Siège Social : ZONE INDUSTRIELLE - BP 19 – 5080, TEBOULBA

La Société de Production Agricole de TEBOULBA « SOPAT » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Jalel HADDAD et Mr Ammar AMRI.

BILAN
(exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	31/12/2020	31/12/2019
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		1 459 439	1 222 616
Amortissements		-1 013 628	-852 656
Net	3	445 810	369 960
Immobilisations corporelles		62 631 814	56 676 918
Amortissements		-36 409 649	-33 528 203
Net	3	26 222 165	23 148 716
Immobilisations financières		3 236 275	3 196 689
Provisions		-1 036 432	-
Net	4	2 199 843	3 196 689
Total des actifs immobilisés		28 867 818	26 715 365
Autres actifs non courants		66 997	53 519
Total des actifs non courants		28 934 816	26 768 884
ACTIFS COURANTS			
Stocks		9 382 260	7 909 746
Provisions sur Stock Produits Finis		-16 213	-244 600
Net	5	9 366 047	7 665 146
Clients et Comptes Rattachés		18 928 588	24 865 745
Provisions		-9 647 650	-9 427 828
Net	6	9 280 937	15 437 917
Autres Actifs Courants		8 962 700	9 016 832
Provisions		-3 213 309	-3 213 309
Net	7	5 749 390	5 803 522
Placements et Autres Actifs Financiers		57 073	57 073
Provisions		-57 073	-57 073
Net		-	-
Liquidités et Équivalents de Liquidités	8	645 998	55 450
Total des Actifs Courants		25 042 373	28 962 035
TOTAL DES ACTIFS		53 977 188	55 730 919

BILAN
(exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		37 861 250	27 861 250
Capital social souscrit non appelé		-5 000 000	-
Réserves		20 069 109	14 069 109
Autres capitaux propres		105 194	139 186
Résultats reportés		-43 314 293	-35 997 780
Modifications comptables	9	-7 100 388	-6 201 133
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		2 620 871	-129 368
Résultat de l'exercice		-4 093 165	-7 316 513
Total des capitaux propres avant affectation	10	-1 472 293	-7 445 881
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	11	10 995 676	11 654 418
Autres passifs non courants	12	2 604 695	2 879 194
Total des passifs courants		13 600 371	14 533 612
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	13	24 610 279	27 473 813
Autres passifs courants	14	4 469 862	3 732 534
Concours bancaires et autres passifs financiers	15	12 768 971	17 436 841
Total des passifs courants		41 849 112	48 643 188
Total des passifs		55 449 483	63 176 800
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		53 977 189	55 730 919

ETAT DE RESULTAT
(exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus		118 344 658	110 055 920
Autres produits d'exploitation		821 456	450 505
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	16	119 166 114	110 506 425
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks de produits finis et des encours	17	1 374 848	-668 761
Achats matières premières consommés	18	-92 805 446	-87 562 067
Achats d'approvisionnement consommés	19	-7 887 637	-7 378 863
Charges de personnel	20	-8 697 332	-7 640 580
Dotations aux amortissements et aux provisions	21	-4 107 669	-4 574 208
Autres charges d'exploitation	22	-8 561 523	-7 951 834
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		-120 684 759	-115 776 313
RESULTAT D'EXPLOITATION		-1 518 645	-5 269 888
Charges financières nettes	23	-3 035 590	-3 216 352
Produits des placements		-	-
Autres gains ordinaires	24	687 096	1 460 118
Autres pertes ordinaires	25	-121 025	-194 075
Résultat DES ACTIVITES ORDINAIRES avant impôt		-3 988 165	-7 220 197
Impôts sur les bénéfices	26	-105 000	-96 316
RESULTATS DES ACT ORD APRES IMPOTS		-4 093 165	-7 316 513

Effets des modifications comptables	-899 255	-2 893 951
RESULTATS APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	-4 992 420	-10 210 464

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net		-4 093 165	-7 316 513
Ajustements pour			
Amortissements et provisions	27	4 070 285	4 576 505
Revenus financiers non encaissés			
Effets des modifications comptables		-899 255	-2 893 951
Amortissement des charges à répartir			
Quote-part subvention rapportée au compte de résultat		-33 992	-33 992
Plus ou moins value			
Intérêt courus			
Variation des			
Stocks	28	-1 472 513	473 576
Clients	29	5 937 157	-2 058 288
Autres actifs	30	40 654	1 468 874
Fournisseurs d'exploitation	31	-2 863 534	5 693 496
Autres passifs	32	392 698	984 955
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		1 078 335	894 662
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	-6 191 718	-5 902 337
Encaissement provenant de la cession d'immob. corporelles et incorporelles			
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		-39 585	-38 450
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements		-6 231 304	-5 940 787
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Encaissements suite à l'augmentation du capital		5 000 000	
Encaissements Prime d'émission		6 000 000	
Passif non courant			
Encaissements variation des capitaux propres			

Subventions d'investissements reçues			123 764
Encaissement d'emprunts	34	1 000 000	7 200 000
Remboursements des crédits leasing et bancaires	35	-2 725 058	-3 164 160
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		9 274 942	4 159 604
VARIATION DE TRESORERIE		4 121 973	-886 521
Trésorerie début de l'exercice		-8 256 761	-7 370 239
Trésorerie à la clôture de l'exercice	36	-4 134 788	-8 256 761

Les Notes aux États Financiers De la SOPAT-SA Exercice 2020

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA

« SOPAT »

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

Les données sont exprimées en dinars

Note 1. Présentation de la société, son activité et son capital

La société SOPAT a été créée en 1987, sous la forme d'une S.A.R.L, avec pour objet principal, la production de la viande de poulet, de dinde et de la charcuterie ainsi que la transformation des produits de volaille. En novembre 1989, la "SOPAT" a été transformée en société anonyme.

Son capital social a connu plusieurs augmentations pour atteindre le 18 novembre 2003, 7.386.290 DT divisés en 738.629 actions de 10 DT chacune, libérées dans leur intégralité.

Sur proposition du conseil d'administration du 24/03/2007, l'assemblée générale extraordinaire de la SOPAT tenue le 06/09/2007 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché boursier à la BVMT. La même assemblée a décidé d'augmenter le capital social de la SOPAT de 2.613.710 DT en numéraires pour le porter à 10.000.000 DT divisés en 2.000.000 actions de 5 DT chacune libérées dans leur intégralité. Ce capital a été ramené en 2008 à 10.500.000 DT par incorporation de réserves. En date du 9 février 2010, il a été décidé de ramener la valeur nominale de l'action à 1 dinar et l'assemblée générale extraordinaire du 27 juillet 2010 a décidé de nouveau, d'augmenter le capital en numéraires de 1.312.500 DT pour le porter à 11.812.500 DT.

L'assemblée Générale Extraordinaire tenue le 31 juillet 2012 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour un montant de 1.181.250 DT, pour le porter de 11.812.500 DT à 12.993.750 DT, et ce, par l'émission de 1.184.250 actions gratuites nouvelles d'un dinar de nominal chacune. L'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 novembre 2015, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 12.993.750 DT à 18.191.250 DT. La souscription au capital et sa libération ont eu lieu durant les mois de février à avril 2016. L'assemblée générale extraordinaire réunie le 17 juillet 2016, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 18.191.250 DT à 21.941.250 DT. La souscription au capital et sa libération ont eu lieu durant les mois de février à avril 2016.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 14 juillet 2017, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 21.941.250 DT à 27.861.250 DT. La souscription au capital et sa libération ont eu lieu durant le mois de septembre 2017.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 13 Mars 2020, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 27.861.250 DT à 37.861.250 DT. La souscription au capital et la libération correspondante a été faite à concurrence de 50 % durant l'exercice 2020.

L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

La SOPAT est assujettie partiellement à la TVA.

Note 2. Principes comptables adoptés

2.1. Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

2.2. Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Celui-ci comprend le prix d'acquisition majoré de tous les frais accessoires. Les amortissements sont calculés chaque année suivant le mode linéaire et sur les durées d'utilisation suivantes :

Désignation	Amortissements	
	Durée	Pourcentage
Logiciels	3 ans	33%
Fonds de Commerce	20 ans	5%
Droit au bail	20 ans	5%
<u>Constructions</u>		
1- Centres d'élevage	20 ans	5%
2- Nouvel abattoir	20 ans	5%
<u>Matériel</u>		
1-D'exploitation	10 ans	10%
2-D'élevage	3 ans	33%
3-Roulant	5 ans	20%
Équipement de bureau	10 ans	10%
Matériel informatique	7 ans et 3 ans	15% et 33%
Installations Générales, Agencements et Aménagements	10 ans	10%

Les immobilisations de faible valeur, inférieure à 500 DT, sont amorties sur une année.

2.3. Immobilisations financières

Sont enregistrés sous cet intitulé, les titres immobilisés, titres de participations considérés comme étant détenus par la société de façon durable, les prêts à long et moyen termes et les dépôts et cautionnements versés.

2.4. Valeurs d'exploitation

La société procède à la comptabilisation du stock des produits finis selon la méthode du coût de production. Le cheptel est valorisé au coût d'achat majoré d'une quote-part des coûts directs et indirects pouvant être raisonnablement rattachés au cycle d'élevage des poussins ou des dindonneaux.

Les matières premières, les pièces de rechange et les autres approvisionnements sont évalués selon le Coût moyen pondéré.

2.5. Taxes sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation ;

- des produits en hors taxes,
- des charges liées directement à la charcuterie en hors taxes,
- des autres charges au prorata du taux de déduction conformément aux dispositions de l'article 9 §2 du code de la TVA.

Il en est de même pour les investissements.

Note 3. Immobilisations Corporelles et Incorporelles

Désignation	début de période	Immobilisations			Fin de période	début de période	Amortissements		Fin de période	VCN
		Acquisition	Cession	Transfert			Dotation	Reprise		
Logiciels	459 998	113 796	0	0	573 794	(349 780)	(90 323)	0	(440 103)	133 691
Fonds de commerce	616 517	123 027	0	0	739 543	(367 448)	(68 631)	0	(436 080)	303 464
Droit au bail	45 248	0	0	0	45 248	(37 165)	(1 712)	0	(38 877)	6 371
Concession marque et brevet	100 853	0	0	0	100 853	(98 264)	(305)	0	(98 569)	2 284
Total	1 222 616	236 823	0	0	1 459 439	(852 656)	(160 972)	0	(1 013 628)	445 810

Désignation	début de période	Immobilisations			fin de période	début de période	Amortissements		fin de période	VCN
		Acquisition	Cession	Transfert			Dotation	Reprise		
Terrains	2 783 218	0	0	0	2 783 218	0	0	0	0	2 783 218
Constructions	15 893 258	0	0	0	15 893 258	(11 456 137)	(772 591)	0	(12 228 728)	3 664 530
Matériels et outillages	20 227 838	2 439 735	0	0	22 667 572	(13 293 013)	(1 161 863)	0	(14 454 875)	8 212 697
Matériels Roulants	4 827 747	428 170	44 861	0	5 211 056	(3 677 646)	(410 667)	37 384	(4 050 929)	1 160 127
Equipement de bureau	455 100	67 549	0	0	522 649	(265 717)	(45 383)	0	(311 100)	211 549
Matériel Informatique	806 050	213 842	0	0	1 019 893	(580 641)	(137 716)	0	(718 357)	301 536
Installation Gle. Agencement Amén Divi	6 813 058	7 161 262	0	0	13 974 321	(4 255 050)	(390 610)	0	(4 645 660)	9 328 661
Immobilisations corporelles en cours	4 870 650	109 756	0	4 420 557	559 848	0	0	0	0	559 848
Total	56 676 918	10 420 314	44 861	4 420 557	62 631 814	(33 528 203)	(2 918 830)	37 384	(36 409 649)	26 222 165
Total général	57 899 534	10 657 136	44 861	4 420 557	64 091 253	(34 380 859)	(3 079 802)	37 384	(37 423 277)	26 667 975

Note 4. Immobilisations Financières

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Prêt Participatif NUTRITOP	2 700 000	2 700 000
Créances financières (Mohamed Lahmar)	409 300	409 300
Dépôts et cautionnements	126 965	87 380
Participation Nutritop	10	10
Total	3 236 275	3 196 689
Provisions des immobilisations financières	-1 036 432	-
Total net des immobilisations Financières	2 199 843	3 196 689

Note 5. Stocks

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Matières premières (Aliments, matières pour produits transformés...)	1 964 498	1 670 039
Emballages et matières consommables	984 212	1 181 005
Cheptel	2 799 700	3 390 489
Produits finis (volailles et dérivés)	3 633 850	1 668 213
Total	9 382 260	7 909 746
Provisions sur stock de produits finis	-16 213	-244 600
Total des stocks	9 366 047	7 665 146

Note 6. Clients et comptes rattachés

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Clients ordinaires	5 625 850	11 794 133
Clients, effets à recevoir	741 083	983 637
Clients Douteux	5 988 869	5 988 869
Clients, factures à établir	690 095	2 231
Chèques en caisses	892 698	1 760 878
Effets et chèques impayés	4 989 991	4 335 997
Total	18 928 588	24 865 745
Provisions dépréciation des comptes clients	-9 647 650	-9 427 828
Total Clients et comptes rattachés	9 280 937	15 437 917

Note 7. Autres Actifs Courants

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs débiteurs	2 574 536	2 574 536
Personnel avances et acomptes	187 114	186 864
État impôt sur les bénéfices (excédent)	2 990 191	2 234 886
TVA déductible	50 534	11 643
Débiteurs parties liées (CVR, Nutritop)	1 492 294	1 672 294
Société RAVY	498 290	498 290
CREANCE MEDIGRAINS	-	874 111
Débiteurs Divers	573 103	551 554
Produits à recevoir	54 604	33 240
Compte d'attente	333 191	274 094
Total	8 962 700	9 016 832
PROVISION AAC	-3 213 309	-3 213 309
Total Autres Actifs Courants	5 749 390	5 803 522

Note 8. Liquidités et Equivalents de Liquidités

	31/12/2020	31/12/2019
Banques débits	516 893	10 495
Caisses	129 105	44 954
Opération sur capital	-	-
Total	645 998	55 450

Note 9. Modifications Comptables

Les modifications comptables ont été constatées au cours de l'exercice 2013. Elles résultent particulièrement de l'impact de diverses erreurs commises au cours des exercices 2012 et antérieurs, à hauteur de 2.730.802 DT et d'autres corrections de divers comptes, à hauteur de 576.379 DT. En 2019, l'impact du control fiscal des années 2012 à 2015 a été porté en modification comptable pour une valeur de 2.893.951 DT, En 2020, l'impact du contrôle fiscal des années 2013 à 2015 a été porté en modifications comptables pour une valeur de 899.255 DT.

Note 10. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital Social	Réserve Légale	Prime d'émission	Autres Capitaux Propres	Subvention d'investis,	Résultats Reportés	Modifications Comptables	Résultat de la Période	Total
Capitaux propres au 31/12/2019	27 861 250	742 639	13 050 380	276 090	139 186	-35 997 780	-6 201 133	-7 316 513	-7 445 881
Résultat exercice 2019						-7 316 513		7 316 513	0
Réserves			6 000 000						6 000 000
Opération de capital	5 000 000								5 000 000
Subvention d'investissement					-33 992				-33 992
Effets des modifications comptables							-899 255		-899 255
Résultat exercice 2020								-4 093 165	-4 093 165
Capitaux Propres au 31/12/2020	32 861 250	742 639	19 050 380	276 090	105 194	-43 314 293	-7 100 388	-4 093 165	-1 472 293

Notes 11. Emprunts

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Amen Bank (2018)	-10 410 083	-10 798 630
BIAT (2011)	-537 711	-710 225
Emprunt Leasing	-47 881	-145 563
Total	-10 995 676	-11 654 418

Notes 12. Autres passifs non courants

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Dettes fiscale 2012 à plus d'un an	-320 586	-480 879
Dette fiscale 13-14-15 + un an	-2 284 110	-2 398 315
Total	-2 604 695	-2 879 194

Notes 13. Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs d'exploitations	-9 772 452	-9 662 481
Fournisseurs d'exploitations EAP	-13 765 262	-16 667 560
Fournisseurs d'Immobilisations	-50 560	-50 560
Fournisseurs, factures non parvenues	-1 022 004	-1 093 212
Total	-24 610 279	-27 473 813

Notes 14. Autres passifs courants

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Actionnaires opérations sur capital	-10	-2 100
Administrateurs jetons de présence	-	-75 000
Avances clients	-	-59 215
CNSS	-517 643	-486 600
État impôts et taxes	-1 854 430	-1 576 539
Personnels rémunérations dues	-703 045	-358 059
Provisions congés à payer	-332 376	-332 376
Ristournes et avoir à établir	-522 871	-382 797
Produit constaté d'avance	-	6 749
Créditeurs parties liées (CVR, Nutritop, Avitop, Gallus)	-370 452	-370 452
Créditeurs divers	-76 723	-3 832
Clients intérêts courus	-92 312	-92 312
Total	-4 469 862	-3 732 534

Notes 15. Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Crédits de gestion	-4 850 000	-4 812 308
Crédit à moins d'un an	-2 942 276	-3 947 794
Leasing échéance à moins d'un an	-97 682	-196 172
Intérêts Courus	-98 226	-168 357
Banques	-4 780 787	-8 312 211
Total	-12 768 971	-17 436 841

Notes 16. Revenus

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes dindonneaux d'un jour	-	77 681
Ventes poussins d'un jour	4 376 274	4 122 086
Ventes aliments de Cheptel	10 888 469	10 892 108
Ventes dérivés de dindes	38 455 836	39 823 679
Ventes dérivés de poulet	37 233 877	33 603 635
Ventes de viandes transformées	20 106 412	18 308 212
Ventes dindes vifs	5 128 094	2 941 033
Ventes poulets vifs	4 535 522	1 919 357
Autres Ventes	829 974	468 166
Avoirs et ristournes accordées sur ventes	-2 388 343	-1 649 532
Total	119 166 114	110 506 425

Notes 17. Variation des stocks des produits finis et des encours

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Produits finis	1 965 637	-1 795 123
Stock Cheptel	-590 789	1 126 362
Total	1 374 848	-668 761

Note 18. Achats matières premières consommés

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Achats poussins d'un jour	-4 713 714	-4 663 455
Achats dindonneaux	-1 849 976	-1 807 904
Achats dindes vivants	-17 706 826	-19 478 784
Achats poulets vivants	-38 797 075	-31 604 794
Achats aliments (maïs, soja, cmv...)	-27 681 699	-28 345 975
Achats matières pour produits transformés	-3 025 508	-2 759 584
Prestations de services (NUTRITOP)	-328 713	-
Prestations de services (éleveurs)	-302 342	-186 237
Frais de transport sur achat	-939 258	-847 768
Variation des stocks	45 719	89 200
RRR accordées sur achats MP	2 493 947	2 043 232
Total	-92 805 446	-87 562 067

Note 19. Achats approvisionnements consommés

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Matières consommables	-2 189 863	-1 974 970
Achats Emballages	-2 524 57	-2 643 736
Consommation d'électricité	-1 831 579	-1 566 671
Consommation d'eau	-278 166	-220 179
Produits Désinfectants	-236 219	-134 858
Charge de Gaz	-477 042	-516 631
Fournitures de bureau	-111 941	-104 159
Achats Tenues de Travail	-290 204	-323 644
Variation des stocks AP	51 947	105 985
Total	-7 887 637	-7 378 863

Notes 20. Charges de personnel

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Salaires et compléments de salaires	-7 516 542	-6 598 296
Charges sociales légales	-1 180 790	-1 042 284
Total	-8 697 332	-7 640 580

Note 21. Dotations aux amortissements et aux résorptions

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Dotation aux amorts des immobilisations corporelles et incorporelles	-3 079 802	-3 106 011
Dotation aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs courants	-1 256 254	-1 567 281
Reprise sur provision pour dépréciation des stocks	244 600	92 684
Reprise sur provision pour risques et charges	0	6 400
Total	-4 107 669	-4 574 208

Notes 22. Autres charges d'exploitation

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Loyers	-1 448 366	-1 431 431
Entretien	-443 266	-552 166
Assurance	-103 814	-171 165
Services extérieurs	-682 794	-712 302
Honoraires	-325 663	-274 050
Publications et relations publiques	-2 172 303	-1 642 550
Frais de transport sur vente	-2 514 231	-2 031 295
Carburant	-379 171	-440 147
Mission réception et déplacement	-35 794	-40 563
Frais postaux et de télécommunication	-65 159	-69 101
Services bancaires	-156 191	-303 999
Rémunération des administrateurs	-1 000	-1 000
État impôts, taxes et versements assimilés (TFP, FOPROLS, TCL...)	-233 772	-282 066
Total	-8 561 523	-7 951 834

Notes 23. Charges Financières Nettes

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Charges financières sur leasing	-20 435	-40 900
Charges financières sur comptes débiteurs	-995 546	-1 024 096
Charges financières sur emprunts LMT	-1 072 908	-1 269 722
Charges financières sur financement de stock	-472 951	-422 859
Frais d'escomptes	-335 037	-370 456
Intérêts sur Billets de Trésorerie	-33 118	-21 293
Intérêts de retard	-98 248	-60 044
Pertes de change	-10 452	-17 166
Gain de change	3 104	10 184
Total	-3 035 590	-3 216 352

Notes 24. Autres gains ordinaires

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Profit exceptionnel	653 104	1 426 126
Quote part subvention inscrite au compte résultat	33 992	33 992
Total	687 096	1 460 118

Note 25. Autres pertes ordinaires

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Pertes Exceptionnelles	-121 025	-194 075
Total	-121 025	-194 075

Note 26. Impôts sur les bénéfices

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Minimum d'impôt	-105 000	-96 316
Total	-105 000	-96 316

Note 27. Ajustements pour amortissements & provisions

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Dotation aux amorts des immobilisations corporelles et incorporelles	3 079 802	3 106 011
Dotation aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs courants	1 256 254	1 567 281
Reprise sur provision pour dépréciation des comptes débiteurs	-244 600	-92 684
Reprise sur amortissement	-37 384	-4 103
Total	4 070 285	4 576 505

Note 28. Variations des stocks

Désignation	Variation	31/12/2020	31/12/2019
Matières premières (Aliments, matières pour produits transformés...)	-294 459	1 964 498	1 670 039
Emballages et matières consommables	196 794	984 212	1 181 005
Produits finis (volailles et dérivés)	-1 965 637	3 633 850	1 668 213
Cheptel	590 789	2 799 700	3 390 489
Total	-1 472 513	9 382 260	7 909 746

Note 29. Variations des clients

Désignation	Variation	31/12/2020	31/12/2019
Chèques en caisses	868 180	892 698	1 760 878
Clients Douteux	-	5 988 869	5 988 869
Clients ordinaires	6 168 283	5 625 850	11 794 133
Clients, effets à recevoir	242 553	741 083	983 637
Clients, factures à établir	-687 865	690 095	2 231
Effets et chèques impayés	-653 995	4 989 991	4 335 997
Total	5 937 157	18 928 588	24 865 745

Note 30. Variation des autres actifs courants et non courants

Désignation	Variation	31/12/2020	31/12/2019
Charges constatées d'avance	-103 522	208 842	105 320
Compte d'attente	-59 097	333 191	274 094
Débiteurs Divers	-21 549	573 103	551 554
Débiteurs parties liées (CVR, Nutritop)	180 000	1 492 294	1 672 294
État impôt sur les bénéficiaires (excédent)	-755 306	2 990 191	2 234 886
Fournisseurs débiteurs	-	2 574 536	2 574 536
Personnel avances et acomptes	-250	187 114	186 864
Produits à recevoir	-21 364	54 604	33 240
Société RAVY	-	498 290	498 290
CREANCE MEDIGRAINS	874 111	-	874 111
TVA déductible	-38 891	50 534	11 643
Total autres actifs courants	54 132	8 962 700	9 016 832
Charge à répartir	-13 478	66 997	53 519
Total	40 654	9 029 697	9 070 351

Note 31. Variations des comptes fournisseurs

Désignation	Variation	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs d'exploitations	109 971	-9 772 452	-9 662 481
Fournisseurs d'exploitations EAP	-2 902 297	-13 765 262	-16 667 560
Fournisseurs d'Immobilisations	-	-50 560	-50 560
Fournisseurs, factures non parvenues	-71 208	-1 022 004	-1 093 212
Total	-2 863 534	-24 610 279	-27 473 813

Note 32. Variations des autres passifs

Désignation	Variation	31/12/2020	31/12/2019
Actionnaires opérations sur capital	2 090	-10	-2 100
Administrateurs jetons de présence	75 000	-	-75 000
Avances clients	59 215	-	-59 215
CNSS	-31 043	-517 643	-486 600
État impôts et taxes	-277 891	-1 854 430	-1 576 539
Personnels rémunérations dues	-344 985	-703 045	-358 059
Provisions congés à payer	-	-332 376	-332 376
Ristournes et avoir à établir	-140 073	-522 871	-382 797
Produit constaté d'avance	-6 749	-	6 749
Créditeurs parties liées (CVR, Nutritop, Avitop, Gallus)	-	-370 452	-370 452
Créditeurs divers	-72 891	-76 723	-3 832
Clients intérêts courus	-	-92 312	-92 312
Total Autrespasifs courants	-737 328	-4 469 862	-3 732 534
Autres passifs non courants	274 498	2 604 695	2 879 194
Intérêts Courus	70 131	98 226	168 357
Total	-392 698	-1 766 941	

Note 33. Les décaissements provenant des acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Variation	31/12/2020	31/12/2019
Logiciels	-113 796	573 794	459 998
Fonds de commerce	-123 027	739 543	616 517
Droit au bail	-	45 248	45 248
Concession marque et brevet	-	100 853	100 853
Terrains	-	2 783 218	2 783 218
Constructions	-	15 893 258	15 893 258
Matériels et outillages	-2 439 735	22 667 572	20 227 838
Matériels Roulants	-383 309	5 211 056	4 827 747
Equipements de bureau	-67 549	522 649	455 100
Matériel Informatique	-213 842	1 019 893	806 050
Installation Gle. Agencement Amén Divers	-7 161 262	13 974 321	6 813 058
Immobilisations corporelles en cours	4 310 801	559 848	4 870 650
Total décaissement	-6 191 718	64 091 253	57 899 534

Note 34. Encaissements des emprunts

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Encaissement crédit AMEN BANK	-	6 200 000
Encaissement billet de trésorerie	1 000 000	1 000 000
Total	1 000 000	7 200 000

Note 35. Remboursements des emprunts

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Remboursement crédit Attijari Bank	-	226 136
Remboursement crédit Amen Bank	1 858 568	1 221 473
Remboursement crédit BIAT	523 799	488 791
Remboursement crédit ATB	184 211	915 452
Remboursement Leasing	196 172	225 554
Remboursement crédit de gestion	-37 692	86 755
Total	2 725 058	3 164 160

Note 36. Trésorerie

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Banques	-4 776 216	55 450
Banques débits	512 323	8 312 211
Caisses	129 105	
Total	-4 134 788	-8 256 761

Note 37. Engagements hors bilan

Libellé	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Engagements donnés		33 761 986	34 445 795
Hypothèques & Nantissements sur fonds de commerce	1	29 510 300	29 510 300
Effets escomptés et non échus :	2	3 624 384	4 308 193
Garantie de rachat d'actions :	3	627 302	627 302
Engagements reçus		15 716 172	16 185 160
Engagements reçus des frères Lahmar	4	7 401 884	7 401 884
Engagements reçus de Lahmar Holding	5	2 141 584	2 141 584
Garanties réelles reçues de débiteurs divers	6	6 172 704	6 172 704

1. L'évaluation des engagements hors bilan au titre des crédits long terme et court terme octroyés par les banques se basent sur les inscriptions au niveau des contrats de prêts en vigueur.
2. Les escomptes d'effets sont alimentés par des lignes de crédit à court terme octroyées par les banques et qui sont par couvertes par des garanties réelles.
3. La société a garanti des souscripteurs au capital de la société AVITOP, en 2000 et 2001, pour le rachat des actions par eux souscrites. Lors de l'introduction de la SOPAT en bourse, les principaux actionnaires de la société, à cette date, s'étaient engagés à assumer ladite garantie de rachat. Mais à ce jour, et en l'absence d'un accord avec un des souscripteurs concernés, la SOPAT reste redevable de cette garantie, dont le montant réclamé par l'intéressé, s'élevait au 31 mars 2012, à 627 302 DT. Selon le protocole d'accord signé par les frères Lahmar avec le Groupe Rose Blanche, le montant dont la SOPAT sera redevable en application de cette caution sera pris en charge par le Groupe Rose Blanche.
4. Les principaux actionnaires de la SOPAT à la veille de son introduction en bourse, en 2007, Messieurs Fethi, Rached et Imed LAHMAR se sont engagés à prendre en charge tous les engagements hors bilan de la société à cette date qui se sont élevés à 7 401 884 DT.

Compte tenu du protocole d'accord signé entre les Sociétés MEDIGRAIN, MCSR, UNAGRO, GSS, ACN et TRANSFOOD d'un côté, et les Frères LAHMAR d'un autre côté, les procédures d'octroi des mains levées sont engagées.

5. Il s'agit au départ d'un nantissement de la participation de la SOPAT dans le capital des sociétés Nutritop, Avitop et Logitop. Après la cession des dites participations à la société Lahmar Holding, un droit de suite est conféré par la force de la loi aux banques.
6. Il s'agit de garanties réelles, hypothèques et cautions solidaires reçues des clients et éleveurs de cheptel, en garantie de leurs dettes envers la société.

Note 38. Informations sur les parties liées

GALLUS

La SOPAT a acquis au cours de l'exercice 2020 du poulet et dinde vifs auprès de la société mère GALLUS pour une valeur de 13.225.401 DT. Le solde au 31/12/2020 est de 6.093.309 DT.

La SOPAT a vendu à la société GALLUS au cours de l'exercice 2020 du poulet pour une valeur totale de 13.056 DT.

ACN

La SOPAT a acquis auprès de la société ACN, partie liée, de la matière première pour une valeur de 16.667.480 DT. Le solde au 31/12/2020 est de 6.756.425 DT.

STPA

La SOPAT a acquis auprès de la société STPA, partie liée, au cours de l'exercice 2020 des aliments pour bétail pour une valeur de 8.888.311 DT. Le solde au 31/12/2020 est de 2.449.664 DT.

SAVINORD

La SOPAT a acquis auprès de la société SAVINORD, partie liée, au cours de l'exercice 2020 des poussins pour élevage pour une valeur de 1.393 .813 DT. Le solde au 31/12/2020 est de 344.695 DT.

MCSR

La SOPAT a acquis auprès de la société MCSR, partie liée, de la matière première pour une valeur de 67.158 DT. Le solde au 31/12/2020 est de 7.281DT.

FLEXOPRINT

La SOPAT a acquis auprès de la société FLEXOPRINT, partie liée, Achats emballages pour une valeur de 28.536 DT. Le solde au 31/12/2020 est nul.

Centrale de viandes rouges -CVR

La SOPAT a avancé à la société CVR, depuis 2012, un montant de 470.663DT.

Note 39. Événements postérieurs

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 08 Août 2021 Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Rapport général du commissaire aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clôturé le 31 décembre 2020

Destinataires du rapport :

Messieurs les Actionnaires de la Société De Production Agricole de Teboulba, SOPAT,

Société Anonyme Faisant Appel Public à l'Épargne.

Messieurs les actionnaires,

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserves

- 1.** Dans le cadre de la mission de commissariat aux comptes de la société SOPAT - SA, qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'exercice comptable arrêté le 31 décembre 2020 et couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.
- 2.** Les états financiers examinés sont composés du bilan totalisant 53.977.189DT, de l'état de résultat se soldant par un résultat déficitaire de 4.093.165 DT avant modifications comptables, de l'état des flux de trésorerie et des différentes notes qui leur sont annexées.
- 3.** À notre avis, sous réserve des observations décrites dans le paragraphe **4**, ci-dessous de notre rapport «Fondement de l'opinion d'audit avec réserves», les états financiers de la société SOPAT-SA, ci-joints, sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle, pour leurs aspects significatifs de sa situation financière au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, au décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des différentes Normes Comptables Tunisiennes, ou Internationales, applicables aux activités de la société.

Fondement de l'Opinion d'Audit avec réserves

- 4.** L'audit des états financiers de l'exercice 2020 a conduit à la formulation des observations suivantes relatives aux différentes composantes et susceptibles d'impacter notre avis :
 - 4.1.** Les immobilisations corporelles et incorporelles qui totalisent au 31 décembre 2020, 64.091mDT en valeurs brutes et 26.668mDT en valeurs nettes, ont fait l'objet d'un inventaire physique de fin d'année mais dont les résultats ne sont pas encore rapprochés avec les données comptables pour confirmer les différents comptes d'immobilisations positionnés dans les états financiers de l'exercice 2020. Les

résultats des rapprochements avec les données comptables et leurs éventuels impacts sur les comptes d'immobilisations et d'amortissements n'ont pu être déterminés.

- 4.2. Les comptes d'immobilisations financières comportent à la date du 31 décembre 2020 des soldes totalisant 3.236 Mdt en valeurs brutes et 2.200mDT en valeurs nettes. La réalisation ou le recouvrement de ces actifs ne sont pas certains, à leurs valeurs nettes inscrites dans les états financiers.

La société a procédé à un réajustement des valeurs et la constatation des provisions pour dépréciation pour les éléments suivants :

- 4.2.1. Un prêt transformable en participation au nom de la Société NUTRITOP, sous administration judiciaire, d'une valeur brute de 2.700 mDT et provisionné pour la somme de 900 mDT au 31 décembre 2020 ;
- 4.2.2. Une créance sur un ex-actionnaire de la société, Monsieur Mohamed LAHMAR de 409 mDT pour la valeur brute et provisionnée pour la somme de 136mDT au 31 décembre 2020.

- 4.3. Les créances clients positionnées dans les états financiers au 31 décembre 2020 pour 18.929mDT pour leurs valeurs brutes et pour 9.281mDT pour leurs valeurs nettes, comportent des soldes d'un total de 360mDT présentant des risques de recouvrement dans des conditions normales. La société n'a pas procédé à la constatation des provisions pour dépréciation nécessaires pour couvrir de tels risques à la date du 31 décembre 2020.

- 4.4. Des composantes des états financiers positionnées dans le bilan arrêté au 31 décembre 2020, comptes d'actifs et de passifs, comportent des positions figées ou non justifiées relatives à des transactions anciennes non apurées. Le total est estimé à 11.700mDT au titre des soldes débiteurs et 4.390 mDT au titre des soldes créditeurs.

Leur apurement pourrait impacter différentes composantes du bilan de la SOPAT et sa situation nette. L'impact définitif ne pourra être calculé qu'une fois les travaux de justification achevés et les décisions conséquentes prises par les instances dirigeantes de la société.

- 4.5. Des procès en cours sont engagés à l'encontre de la société ou par elle, notamment en matière pénale, civile et de prudhomme. Les conséquences financières éventuelles pouvant impacter ses différentes positions comptables ne sont pas estimées et portées dans les états financiers de l'exercice 2020. Les informations disponibles à leur sujet ne nous permettent pas d'estimer le montant de cet impact.

Paragraphe d'observation

- 5.** La SOPAT a clôturé en 2021 les discussions avec les services fiscaux au titre de l'opération de contrôle fiscal portant sur les exercices 2012, 2013, 2014 et 2015.

La conciliation a abouti à :

- La reconnaissance d'une dette fiscale de 899mDT dont 452mDT au titre du principal et 447mDT au titre des pénalités.

- La fixation des droits aux reports déficitaires et aux amortissements différés aux sommes respectives de 3.646 mDT et de 3.518mDT, causant une perte de droits de report de l'ordre de 284 mDT.

La société a procédé lors de l'arrêté des états financiers de l'exercice 2020 à la comptabilisation de la reconnaissance de dettes pour la somme de 899 mDT et qui a impacté négativement la situation nette au 31 décembre 2020 d'égal montant.

Questions Clés de l'audit des états financiers

6. Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la SOPAT au titre de l'exercice 2020.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins d'asseoir notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur chacune de ces questions.

Nous avons considéré que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1. Quantification et évaluation des stocks d'exploitation de la société :

a. Description du point clé de l'audit

De par son activité, la SOPAT gère plusieurs catégories de stocks qui impactent significativement ses performances. Il s'agit particulièrement des stocks de cheptels et des viandes et accessoires produits, frais ou congelés.

Les stocks d'élevage ne peuvent faire l'objet d'un recensement physique à l'unité à la date d'arrêté des états financiers. Les flux d'entrée des viandes produites ne sont pas suivis de manière rigoureuse dans les applications de gestion des stocks.

La valorisation de ces stocks est faite sur la base d'outils bureautiques ne présentant pas les sécurités nécessaires et suffisantes.

Cela expose cette catégorie d'actifs à un risque inhérent à l'activité de la SOPAT et constitue une zone d'attention majeure compte tenu de l'importance des montants positionnés dans les états financiers et de leurs impacts sur les résultats de la société.

b. Réponses d'audit apportées

Pour couvrir cette question clé, nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par la SOPAT pour la gestion des différents flux d'entrée et de sortie de chaque catégorie des stocks.

Pour les stocks de cheptels de l'ordre de 2.800mDT au 31 décembre 2020, soit 30% de la valeur brute des stocks, nous avons mis en place les diligences nécessaires pour avoir l'assurance que les prélèvements effectués en 2021 sur les quantités positionnées en stocks au 31 décembre 2020, ne présentent pas de différences significatives.

Pour les stocks de produits finis de l'ordre de 3.634mDT au 31 décembre 2020, soit 39% de la valeur brute des stocks, nous avons assisté aux opérations de recensements physiques réalisées au 31 décembre 2020, aussi bien pour les produits frais que les articles congelés, et vérifié que les quantités recensées ont été valorisées et présentées dans les états financiers à la même date.

Nous avons vérifié pour les produits finis que les coûts unitaires de valorisation des différents articles sont cohérents par rapport aux prix du marché pratiqués en 2020 et courant les premiers mois de 2021, les écarts négatifs de prix sont estimés.

Nous nous sommes assurés que les pertes de valeurs sont suffisamment provisionnées dans les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

2. Évaluation des créances clients et des provisions pour dépréciation :

a. Description du point clé de l'audit

La SOPAT opère avec une clientèle variée, allant des grandes surfaces aux restaurateurs et opérateurs similaires.

Cette catégorie d'actif a fait l'objet de multiples opérations d'ajustement en 2013, l'impactant significativement.

Le montant des créances présentées dans les états financiers est de l'ordre de **9.281mDT** en valeurs nettes, soit 17% de la valeur totale des actifs.

Parmi les créances figurent des soldes anciens qui ne sont pas suivis de manières rigoureuses dans les applications de gestion commerciale et ne sont pas apurées conséquemment.

D'autres créances relativement récentes font l'objet de procès en recouvrement dont les procédures sont longues et l'aboutissement effectif du recouvrement n'est pas toujours certain.

b. Réponses d'audit apportées

Nos travaux ont notamment consisté à :

- ✓ Mises en place par la SOPAT et estimer l'importance des garanties reçues pour couvrir les risques de recouvrement ;
- ✓ Vérifier les recouvrements sur les créances positionnées dans les états financiers au 31 décembre 2020 ;
- ✓ Analyser les mouvements de l'exercice 2020, déterminer les créances figées ou en retard de recouvrement et vérifier les raisons ;
- ✓ Apprécier les procédures contentieuses et de déclenchement des actions conséquentes, d'estimation des risques liées aux créances et de comptabilisation des provisions pour dépréciations nécessaires ;
- ✓ Apprécier la suffisance des provisions des créances compte tenu des garanties reçues des clients, l'avancement des procédures contentieuses et les recouvrements effectués auprès des principaux clients. La société a effectué en 2020 un travail d'analyse des créances et de réajustement des provisions, compte tenu des chances de recouvrement et des possibilités de mise en recouvrement des garanties reçues.
- ✓ Apprécier les procédures de gestion commerciale et de recouvrement.

3. Appréciation des risques des affaires en cours

a. Description du point clé de l'audit

Dans ses relations avec les tiers la SOPAT est susceptible de faire l'objet de différents procès en sa qualité de défenderesse ou de demanderesse. L'impact de tels procès notamment pour les risques de condamnation à des dommages-intérêts devrait être estimé et acté dans les états financiers.

b. Réponses d'audit apportées

Nos travaux ont comporté le suivi des procédures engagées par la société pour étayer ses positions quant à son statut fiscal eu égard aux dispositions qui lui sont applicables.

Nous avons également examiné les différentes procédures engagées et les accords signés pour bénéficier de l'amnistie fiscale ou pour aboutir à des conciliations.

Nous avons examiné les différentes affaires gérées par les instances de la SOPAT, en interne ou en la confiant à des prestataires, à l'effet de mesurer leurs impacts sur les positions comptables et financières de la société.

Rapport du conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020

7. Les éléments du rapport du conseil d'administration qui vous est présenté, notamment pour les informations à caractère comptables qui y figurent, sont conformes aux états financiers de l'exercice 2020.

La responsabilité du rapport de gestion incombe à votre conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration, par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport et, de ce fait, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour la préparation des états financiers

8. L'organe de direction de la société SOPAT - SA est responsable de la préparation des états financiers conformément au système comptable des entreprises en Tunisie, tels que décrit par les textes indiqués dans le paragraphe **3** ci-dessus, et aux différents textes régissant ses activités en Tunisie.

L'organe de direction de la société est également responsable de la conception, la mise en place et l'application des procédures de contrôle interne qu'il considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes.

C'est aux responsables de la société qu'il incombe d'évaluer la capacité de leur entité à poursuivre son exploitation et de communiquer le cas échéant sur toute question relative à la continuité de son exploitation et d'appliquer les principes et méthodes comptables appropriés conséquents.

Responsabilité de l'auditeur

9. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites ci-dessous.

Nous sommes indépendants de la société SOPAT - SA, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent aux missions de commissariat aux comptes en Tunisie et nous nous sommes acquittés des responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

10. Nos objectifs pour la mission d'audit, réalisée dans le cadre du commissariat aux comptes de la société SOPAT - SA, sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes et de délivrer un rapport sur notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales permettrait toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter d'erreurs ou de fraudes et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent impacter les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. Nous procéderons, en outre, à :

10.1. L'identification et l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, la conception et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et la réunion des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

10.2. L'acquisition d'une compréhension des éléments de contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir les procédures d'audit appropriées dans les circonstances, mais sans avoir pour but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société.

10.3. L'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

10.4. L'appréciation du caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe de la continuité d'exploitation, et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Efficacité du système de contrôle interne

11. Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et financière et à la préparation des états financiers.

À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous avons constaté, à travers l'image dégagée par l'étude du système d'information utilisée par la société pour le traitement des données financières et comptables de l'exercice 2020, l'existence de mécanismes de traitements manuels de la plupart des flux aboutissant à la valorisation des stocks de la société. Les organes en charge du suivi de telles transactions font usage d'applications bureautiques, non sécurisées, pour la saisie et le traitement des données sur la base des informations collectées auprès des responsables des centres de production.

Des efforts d'automatisation de l'enregistrement des flux et de la détermination des prix et coûts des stocks aux différents stades d'activités, sont entamés afin d'aboutir à un suivi informatisé et sécurisé aux différents stades de la chaîne des transactions de la société. Leur exploitation future aboutirait à des, quantités, des coûts et des prix plus précis pour la valorisation des transactions et des différentes catégories des stocks.

Respects des textes réglementaires

12. Article 3 de la loi N° 94-117 du 14 novembre 1994, Portant Réorganisation du Marché Financier, telle que modifiée par la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du Marché Financier, de la loi N°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières et la loi n°2009-64 du 12 août 2009 portant promulgation du code de prestations des services financiers aux non-résidents, précise que «, les sociétés faisant appel public à l'épargne sont tenues de déposer ou d'adresser, sur supports papiers et magnétique, au Conseil du Marché Financier et à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis prévue par l'article 63 de la présente loi, dans un **délai de quatre mois**, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

- ✓ L'ordre du jour et le projet des résolutions proposées par le conseil d'administration ou par le directoire,
- ✓ Les documents et les rapports prévus, selon le cas, par les articles 201 ou 235 du code des sociétés commerciales et l'article 471 dudit code. Le rapport annuel sur la gestion de la société doit comporter les informations arrêtées par règlement du Conseil du Marché Financier et particulièrement, un exposé sur les résultats des activités, leur évolution prévisible et éventuellement les changements des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers, ainsi que des éléments sur le contrôle interne,
- ✓ Les rapports du ou des commissaires aux comptes visés, selon le cas, aux articles 200, 269 et 472 du code des sociétés commerciales. Lesdits rapports doivent contenir une évaluation générale du contrôle interne.

Le délai de 4 mois précisé ci-dessus n'a pas été respecté par la SOPAT SA au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

13. Les états financiers de l'exercice 2020 dégagent une situation des capitaux propres après le résultat de l'exercice négative de 1.472mDT. Selon les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales « Si les comptes ont révélé que les fonds propres de la société sont devenus en deçà de la moitié de son capital en raison des pertes, le conseil d'administration ou le directoire doit dans les quatre mois de l'approbation des comptes, provoquer la réunion de l'assemblée générale extraordinaire à l'effet de statuer sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution de la société. L'assemblée générale extraordinaire qui n'a pas prononcé la dissolution de la société dans l'année qui suit la constatation des pertes, est tenue de réduire le capital d'un montant égal au moins à celui des pertes ou procéder à l'augmentation du capital pour un montant égal au moins à celui de ces pertes. Si l'assemblée générale extraordinaire ne s'est pas réunie dans le délai précité, toute personne intéressée peut demander la dissolution judiciaire de la société. Les dispositions du présent article ne sont pas applicables aux sociétés anonymes objet de règlement amiable ou judiciaire ».

Une assemblée générale extraordinaire a été tenue le 13 mars 2020 pour décider d'une augmentation de capital de 16.000.000 DT dont 6.000.000 DT de prime d'émission. Laquelle augmentation a été réalisée par libération de la totalité de la prime d'émission et le 1/2 de la valeur nominale des actions souscrites, au 31 décembre 2020.

Fait à Tunis, le 16 août 2021

Les Commissaires Aux Comptes

Jalel HADDAD

Ammar AMRI

Cabinet Jalel HADDAD

**Rapport spécial du commissaire aux comptes relatif
aux états financiers de l'exercice clôturé le 31
décembre 2020**

Destinataires du rapport :

**Messieurs les Actionnaires de la Société de
Production Agricole de Teboulba, SOPAT**

Société Anonyme Faisant Appel Public à l'Épargne,

Messieurs les actionnaires,

- 1.** En exécution de la mission de commissariat aux comptes de la *Société de Production Avicole de Teboulba, SOPAT-SA*, qui nous a été confiée par votre honorable assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif aux conventions visées par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, au titre de l'exercice 2020.
- 2.** Les conventions signalées ci-dessous résultent des informations s'y rapportant reçues de l'organe de direction de la société ou des opérations liées dont nous avons pris connaissance dans le cadre de nos procédures habituelles d'audit.

Notre mission ne comporte pas la réalisation de travaux spécifiques de recherche de l'existence des conventions visées.

- 3.** Durant l'exercice 2020, les conventions suivantes, rentrant dans le cadre des dits articles, ont été passées ou ont continué à produire leurs effets :

- 3.1.** La société a obtenu des crédits bancaires pour financer ses investissements. Au 31 décembre 2020, les encours des divers crédits présentent les soldes suivants :

Références crédits	Montant initial du crédit En DT	Reste à rembourser au 31 décembre 2020 En DT
Hannibal Lease-Leasing	1 190 289	145 563
BIAT3000mDT	3 000 000	1 099 545
ATB1500mDT	1 500 000	0
Amen Bank 3700mDT	3 700 000	2 812 182
Amen Bank 1300mDT	1 300 000	1 132 296
Amen Bank 1200mDT	1 200 000	969 545
Amen Bank 3600mDT	3 600 000	2 704 148
Amen Bank 3600mDT	3 600 000	2 442 823
Amen Bank 1000mDT	1 000 000	737 636
Total	20 090 289	12 043 738

L'encours des crédits obtenus pour le financement du cycle d'exploitation est de 4.850mDT à la date du 31 décembre 2020.

- 3.2.** Les investissements réalisés par la société courant l'exercice 2020, achevés ou en cours, sont de l'ordre de 6.237mDT et correspondent à des acquisitions de logiciel, de fonds de commerce, d'équipement d'abattage, de matériel de transport, d'aménagement de points de vente...
- 3.3.** La SOPAT a signé en 2017 un accord avec des sociétés appartenant au groupe la ROSE Blanche « RBG » en vertu duquel, lesdites sociétés prennent en charge des dettes au lieu et place de débiteurs liés aux cédants des actions Gallus ou des engagements futurs à la place de la SOPAT, en exécution des cautions qu'elle avait données.

La constatation des conséquences de cet accord a abouti à la prise en charge par les sociétés du groupe RBG d'une dette de 2.259mDT, le remboursement du paiement d'une caution de 490mDT fait par la SOPAT au profit d'Amen BANK et un engagement de règlement des cautions données par la SOPAT au profit des sociétés GAT et SOFIGAT.

L'accord conclu fin 2018 entre la SOPAT et les sociétés ACN et MEDIGRAN, faisant partie du RBG, ont abouti à l'engagement de régler à la SOPAT en 2019 et années ultérieures les sommes de 568mDT par l'ACN et 1.690mDT par MEDIGRAIN. Au 31 décembre 2020, ces engagements ont été réglés en totalité.

- 3.4.** La SOPAT a procédé en 2017 au paiement à Amen BANK d'un montant de 2.110mDT en règlement de cautions précédemment données au profit de cette banque pour le compte de NUTRITOP et DINDY pour des montants respectifs de 1.110mDT et 1.000mDT. La somme payée pour le compte de NUTRITOP pour 1.110 mDT a été remboursée à la SOPAT par le groupe RBG en exécution des accords liés aux transactions sur les actions GALLUS. Une somme de 730 mDT est en attente de recouvrement.
- 3.5.** La société s'est approvisionnée en 2020 en divers produits auprès des sociétés apparentées appartenant au RBG.

Les mouvements et les soldes conséquents arrêtés au 31 décembre 2020 sont les suivants :

Sociétés	Total des achats nets en 2020 En DT	Solde créditeur au 31 décembre 2020 En DT
ACN	16 667 480	6 756 425
MCSR	67 158	7 281
SAVINORD	1 393 813	344 695
FLEXO-PRINT	28 536	0
STPA	8 888 311	2 449 664

- 3.6.** La SOPAT s'est approvisionnée au cours de l'exercice 2020 en poulet et dinde vifs auprès de la société mère GALLUS pour une valeur de 13.225.401 DT, le solde de leurs transactions est de 6.093.309 DT à la date du 31 décembre 2020. Elle a également vendu à la société GALLUS au cours de l'exercice 2020 du poulet pour une valeur totale de 13.056DT.

3.7. La société SOPAT avait avancé à la société CVR, faisant partie du RBG, une somme de 470.663 DT depuis 2012 et qui continue à figurer dans les créances présentées dans les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

3.8. Les rémunérations des dirigeants constatées au titre de l'exercice 2020, se présentent ainsi :

Désignation des dirigeants	Fonction	Salaire brut annuel En DT	Cotisations sociales et fiscales En DT	Bons d'essence En DT	Coût de l'amortissement de voiture de fonction En DT
Skander MAKNI	DG	151.088	29.568	10.200	16.136
Mr. Kamel BELKHIRIA	Président CA	0	0	0	0

Fait à Tunis, le 16 août 2021

Les Commissaires Aux Comptes

Jalel HADDAD

Ammar AMRI

Cabinet Jalel HADDAD